« COUVREZ CETTE MOMIE QUE JE NE SAURAIS VOIR ! »

ENJEUX, PROBLÉMATIQUE ET DÉFIS LIÉS À L'EXPOSITION DE MOMIES ÉGYPTIENNES.

LES CAS DE GENÈVE, YVERDON, NEUCHÂTEL ET TURIN

Timothy Pönitz

Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat

Cours de muséologie 2023-2024 ICOM Suisse

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos et remerciements .....

1. Introduction 1

1.1. *Momies et momification : principes de base* 2

2. La momie du Musée d'art et d'histoire de Genève.....3

2.1. *Évolution de la muséographie* 4

3. Histoire locale et contexte colonial : le Musée d'Yverdon et région.....5

3.1. *Un nouvel écrin pour Nes-Shou*.....6

4. Une association de plusieurs cultures : le Musée d'ethnographie de Neuchâtel...8

4.1. *Scénographie : ombre et lumière*.....9

5. Une collection renommée mondialement : le *Museo Egizio* de Turin.....10

5.1. *Des momies au service de plusieurs discours* 10

6. Des solutions alternatives à l'exposition des momies 12

6.1. *Restitutions : le retour de la momie* 12

6.2. *Réinhumer le corps ?* 13

7. Conclusion : quel avenir pour ce témoin du passé ? 15

8. Bibliographie 17

Image de couverture : *Le cercueil et le corps de la dame Tjesmutperet*
MAH Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Don de Pierre Fleuret au Musée académique de Genève, 1824
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève
Photographe : Yves Siza
Montage : Timothy Pönitz

Avant-Propos et remerciements

Le point de départ de ce travail de certificat est un anniversaire, celui des 200 ans de l'arrivée de la momie de Tjesmutperet à Genève. En deux siècles, cette momie a connu son lot de différentes présentations et scénographies. Aujourd'hui, elle est toujours présente dans la salle égyptienne du Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH), mais cachée à la vue du public dans son cercueil refermé depuis vingt ans.

Comme bien souvent, l'évocation de cette date anniversaire est également l'occasion de repenser la mise en scène et la valorisation de la défunte qui constitue l'un des fleurons de la collection égyptienne du MAH. Cette question est d'autant plus actuelle que ces dernières années plusieurs institutions suisses, et notamment romandes, ont revu leur manière de présenter leurs restes humains. Cette tendance est également suivie à l'international par des institutions de renommée mondiale. Ces différents cas offrent matière à réflexion et permettent d'imaginer le potentiel futur muséologique de Tjesmutperet.

Les réflexions et observations proposées dans les pages qui suivent reposent sur trois piliers : les visites sur place, la bibliographie et les entretiens de vive voix avec les spécialistes des différents domaines abordés dans ce travail. Ce projet a pu être mené à son terme grâce à la bienveillance de nombreuses personnes qui ont partagé leurs connaissances, leur temps et leur ressource. Je remercie très chaleureusement **Noémie Monbaron**, adjointe scientifique égyptologie au secteur archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève, **Corinne Sandoz**, conservatrice des collections et membre de la direction du Musée d'Yverdon et région, **Joanie Quinche**, autrice d'un mémoire sur les momies égyptiennes en Suisse qu'elle a gracieusement mis à ma disposition, **Vincent Fontana**, directeur du Musée d'Yverdon et région, **Marc-André Renold**, professeur honoraire à l'Université de Genève et les équipes du Musée d'art et d'histoire de Genève, du Musée d'Yverdon et région et du Musée d'ethnographie de Neuchâtel pour leur accueil et leur disponibilité.

Timothy Pönitz
Avril 2024

1. Introduction

L'Égypte ancienne fascine. Cet engouement est tel qu'aujourd'hui des musées et des collections dédiés à cette civilisation se visitent sur tous les continents habités. La Suisse ne fait pas exception à ce constat. Au moins 50 institutions, sans compter les collections privées, possèdent une collection égyptologique pour un total de près de 30'000 objets répartis dans le pays. Ces collections aux origines diverses partagent des caractéristiques communes, notamment l'importance des cercueils et des momies qui constituent dans la plupart des cas le point de départ de la formation d'ensembles plus vastes[1].

Le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH) illustre parfaitement cette tendance. La première antiquité égyptienne à entrer dans les collections genevoises est justement une main de momie déposée en 1749[2]. Elle sera suivie 75 ans plus tard par la momie complète d'une femme, la dame Tjesmutperet, offerte en 1824 par Pierre Jean Fleuret à sa ville natale. Plusieurs générations de curieux ont ainsi pu observer la momie, dépouillée de ses bandelettes peu après son arrivée à Genève et déposée dans son cercueil. Celui-ci a été refermé en 2004 à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle consacrée à l'Égypte ancienne. Cette évolution scénographique est passée relativement inaperçue à l'époque : pas d'article de journal, ni de communiqué de presse ou de conférence. L'argument avancé alors est scientifique : d'un point de vue égyptologique, il ne s'agit plus d'une momie, car comme expliqué plus en détail au chapitre deux, celle-ci a été dépouillée de ses bandelettes. Du point de vue du conservateur de l'époque, elle est donc passée du statut de momie à celui de reste humain et « (…) la momie genevoise n'est plus qu'un élément anecdotique du processus [de momification ndlr])[3] ».

Vingt ans plus tard, alors que cette momie s'apprête à célébrer les 200 ans de son arrivée à Genève, la situation a évolué et les momies cristallisent aujourd'hui deux préoccupations majeures des musées ethnographiques et historiques : les questions éthiques et coloniales. Les institutions possédant des momies égyptiennes se doivent désormais de prendre ces éléments en considération et repensent leur modèle d'exposition. La tâche n'est cependant pas aisée, car la mission muséale est guidée par d'autres principes tels que ceux mentionnés dans la définition donnée par l'ICOM : éducation, divertissement, réflexion et partage des connaissances[4]. Dans ce contexte, quel pourrait être l'avenir de Tjesmutperet ? Le

[1] RAMSEYER – ROGGER – CHAPPAZ 2013, p. 94.
[2] Elle a notamment été exposée en automne 2023 lors de l'exposition *L'ordre n'a pas d'importance*.
[3] VOS – MONNET 2020, p. 42.
[4] https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/ consulté le 27 février 2023.

sarcophage doit-il être rouvert ou au contraire doit-il être remisé dans les réserves ? Faut-il restituer cet ensemble à l'Égypte ou au contraire l'inhumer à Genève ?

Ce travail est en quelque sorte une enquête. Comme nous le verrons, les solutions mentionnées plus haut ont toutes été envisagées, voire appliquées au sein d'autres institutions. Cependant, chacune possède son lot de qualités et de défauts. L'objectif de ce travail est donc de proposer une vision d'ensemble des principales pratiques muséales attestées dans le cas d'exposition de momies égyptienne. Ce périple nous mènera de Genève à Turin en passant par Yverdon et Neuchâtel.

Les lignes qui suivent ne prétendent pas à une liste exhaustive des différentes momies exposées en Suisse. Mme Joanie Quinche a réalisé cette tâche dans le cadre de son mémoire de master en études muséales[5]. Mon travail est avant tout une étude comparative des différentes solutions muséologiques. Je m'intéresserai également aux considérations déontologiques, historiques et juridiques sur lesquelles reposent ces choix.

1.1. *Momies et momification : principes de base*

Les momies présentées dans ce travail proviennent d'Égypte et datent des deux premiers millénaires avant notre ère. En Égypte ancienne, des momies naturelles sont attestées dès 4300 av. J.-C[6]. Les égyptologues estiment que l'observation du phénomène naturel aurait poussé les Égyptiens à pratiquer le séchage des cadavres en le favorisant à l'aide de bandelettes enduites de substances résineuses. Cette technique s'est d'autant plus développée que les croyances funéraires égyptiennes l'imposaient. Selon ces dernières, la mort n'est qu'une étape vers une nouvelle vie. Cependant, pour y accéder et éviter de connaître une seconde mort, définitive cette fois, le corps doit être conservé en maintenant sa cohérence anatomique.

Les pratiques de momification ont évolué et fluctué durant l'histoire égyptienne. Une constante reste cependant de mise : favoriser le dessèchement du corps et lutter contre sa putréfaction. Les viscères et le cerveau étaient extirpés du corps dont l'intérieur était ensuite nettoyé. Les embaumeurs plaçaient ensuite à l'intérieur du corps des produits destinés à favoriser la dessiccation. Pour l'extérieur, on utilisait du natron. Le corps était ensuite emmailloté d'une ou plusieurs couches de bandelettes entre lesquelles des amulettes étaient glissées.

[5] QUINCHE 2024.
[6] Sur la question des momies et de la momification : VERNUS 2009, p. 590-635.

En résumé, une momie égyptienne est composée de trois éléments : un corps ayant subi le traitement approprié, les bandelettes et, dans certains cas, les amulettes. Plusieurs des momies présentées dans ce travail ont été démaillotées après leur découverte. Mais mêmes dépouillées de ces attributs, ces momies restent des témoins des pratiques rituelles égyptiennes et des pratiques scientifiques et coloniales des 18e et 19e siècles.

2. La momie du Musée d'art et d'histoire de Genève

Parmi les pièces exposées dans la salle égyptienne du Musée d'art et d'histoire de Genève, l'ensemble constitué par la momie de la Dame Tjesmutperet, une noble égyptienne ayant vécu à la fin de la Troisième période intermédiaire (1069-664 av. J.-C.), et par son cercueil en bois (les égyptologues réservent le terme sarcophage aux éléments en pierre) occupe une place toute particulière (fig. 1)[7]. Depuis son arrivée à Genève en 1824, il a attiré l'attention tant des chercheurs que du grand public[8].

Figure 1 - Le cercueil et le corps de la dame Tjesmutperet
MAH Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Don de Pierre Fleuret au Musée académique de Genève, 1824
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève
Photographe : Yves Siza

L'ensemble a été rapporté d'Égypte par le négociant genevois Pierre Jean Fleuret (1771-1832) qui en fit don au Musée académique, l'ancêtre du MAH, fondé en 1818. Dans une lettre précédant la donation, Pierre-Jean Fleuret mentionne qu'il s'agit d'une momie thébaine sans davantage préciser le lieu de découverte. Il est certain que le négociant genevois n'a pas lui-même mené des fouilles, mais qu'il a en a acheté le produit, vraisemblablement à Alexandrie.

Le couvercle présente la forme d'un corps momifié. À l'intérieur du cercueil, des extraits du livre des morts ont été inscrits. À ces textes funéraires viennent s'ajouter des informations biographiques sur le couvercle. La traduction de ces textes par l'égyptologue suisse Édouard Naville en 1886 a permis d'apprendre que Tjesmutperet, prêtresse de la région de Thèbes, capitale de la Haute Égypte, au VIIIe ou VIIe siècle avant notre ère, était fille de Benioutehf et

[7] Cercueil : inv. D 60 ; momie inv. D 242
[8] Sur l'arrivée de la momie à Genève, son développement et le procès-verbal émis à cette occasion voir CHAPPAZ 2003.

de Taât. Les titres de « vénérable » et de « Dame » (maîtresse de maison) signalent qu'elle était également mariée.

2.1. *Évolution de la muséographie*

Après son arrivée à Genève et sur la recommandation du donateur, la momie est dans un premier temps « développée » en présence d'une assemblée de naturalistes. Après avoir pesé et mesuré la momie, les savants procèdent à l'ablation des bandelettes. Cette opération est menée en deux séances à la fin desquelles les acteurs ont projeté de présenter de manière séparée les bandelettes disposées sur un mannequin et le corps mis à nu. Finalement, seul le corps est exposé tandis que le sort des bandelettes, aujourd'hui perdues, n'est pas précisé.

Entre 1952 et 1984, la momie est exposée seule, dans une vitrine. Elle est ensuite replacée dans son cercueil, avec le couvercle laissé entre-ouvert pendant une vingtaine d'années. Depuis 2004, celui-ci a été refermé (fig. 2). Cette décision prise à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle dédiée aux antiquités égyptiennes au MAH s'est basée sur des facteurs égyptologiques et éthiques. Ces derniers sont les plus évidents : il s'agit de manifester le respect qui est dû à des restes humains.

Figure 2 - À gauche : présentation du cercueil contenant le corps de Tjesmoutperet dans la salle égyptienne lors de la Nuit des Musées 2023.
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève
À droite : le même cercueil présenté dans le cadre de l'exposition L'Ordre des choses *(26 janvier – 16 juin 2024).*
© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève
Photographe : Timothy Pönitz

Sur le plan égyptologique, tout part du démaillotage de la momie. En plus d'altérer irrémédiablement l'aspect de la momie, cette opération a également modifié le statut de Tjesmutperet. En effet, dans l'Égypte ancienne, les différents gestes liés au processus de momification visaient à sublimer le corps. Le rite de « l'ouverture de la bouche » permettait de redonner l'usage de ses sens au défunt et de transformer son cadavre en corps divin apte à rejoindre le royaume d'Osiris, l'au-delà égyptien. Depuis son dépouillement, le corps de

Tjesmutperet n'est donc plus une momie, mais l'un de ses constituants au même titre que les bandelettes qui le couvraient. Il ne convient donc plus de parler de momie, mais de corps.

Masquer le corps ne veut cependant pas dire l'oublier. Il a fait l'objet d'analyses tomographiques menées aux Hôpitaux universitaires de Genève en 2011 et un contrôle visuel a été effectué en 2023. En 2024, soit 200 ans après l'arrivée de la momie à Genève, il est prévu de nettoyer et restaurer le cercueil. À cette occasion, l'intérieur de la cuve et du couvercle sera photographié afin d'étudier plus en détail les textes inscrits à l'intérieur du cercueil dans le cadre du *Swiss Coffin Project*[9].

Noémie Monbaron, adjointe scientifique pour l'égyptologie au MAH, aimerait revoir cette présentation et exposer périodiquement le corps avec une scénographie et une communication adaptée. Selon elle « ne jamais montrer le corps n'est pas une solution non plus[10] ». La direction actuelle n'est cependant pas, osons le jeu de mots, emballée par cette idée. La tendance actuelle au MAH serait plutôt de masquer les restes humains actuellement exposées dans d'autres salles. Cette position n'est cependant pas partagée par d'autres musées de Suisse romande qui ont pris la décision d'exposer leur momie égyptienne.

3. Histoire locale et contexte colonial : le Musée d'Yverdon et région (MYR)

L'ensemble funéraire égyptien du prêtre Nes-Shou, exposé au Musée d'Yverdon et région, est le plus complet de Suisse[11]. Il regroupe tous les éléments nécessaires aux funérailles à l'époque ptolémaïque (323-30 av. J.-C.) : le cercueil intact, le masque mortuaire, les cartonnages disposés sur le corps et, bien entendu, la momie avec ses bandelettes dans lesquelles était inséré un long papyrus et plusieurs amulettes.

La découverte de la momie de Nes-Shou et de son cercueil au 19e siècle est bien documentée comme l'atteste un certificat établi et signé de la main de Gaston Maspero, alors directeur du Musée égyptien du Caire. On y apprend que la momie et le cercueil ont été retrouvés en 1885 à Akhmîm, 450 kilomètres au sud du Caire. Quelques années plus tard, elle est remise à Edwin Simond, ingénieur agronome d'origine yverdonnoise établi en Égypte, en reconnaissance de son implication dans la recherche et la mise en valeur du patrimoine archéologique égyptien. Il participe en effet à de nombreuses fouilles archéologiques en Égypte et fait don d'une grande partie de ses trouvailles au Musée d'Alexandrie. Une fois en

[9] https://www.swiss-coffin-project.ch consulté le 15 janvier 2024.
[10] Entretien du 15 janvier 2024.
[11] Sur la momie et son trousseau funéraire, voir KÜFFER 2006. Les informations sur les démarches muséologiques entreprises proviennent d'un entretien avec Vincent Fontana, directeur du Musée d'Yverdon et région, fait en ligne le 22 janvier 2024.

possession de son présent, E. Simond décide de l'offrir à la ville d'origine de sa famille à condition que les frais de transport soient pris en charge par les autorités suisses. La momie arrive à Yverdon à la mi-juillet 1896 et est démaillotée immédiatement après son arrivée.

Depuis, la momie a été étudiée et radiographiée à plusieurs reprises, notamment par le Prof. Valoggia et Alexandra Küffer. Il n'y a pas eu d'intervention de stabilisation, car la momie est en bon état.

3.1. *Un nouvel écrin pour Nes-Shou*

En avril 2021, la salle consacrée à la collection égyptologique est fermée en raison de travaux effectués sur la tour sud-ouest du château. Le musée profite de cette occasion pour repenser la scénographie de la salle qui date de 1978. Une commission réunissant des spécialistes de muséologie, d'égyptologie et d'histoire des religions est mise en place afin d'entamer un processus de réflexion. Le résultat de ces travaux est visible par le public depuis la réouverture de la salle au mois de novembre 2022 (fig. 3).

Figure 3 - À gauche : Vue du dispositif central. Le cercueil sur la droite et la momie à gauche. Le cercueil fait face à l'entrée de la salle.
À droite : Vue du même dispositif depuis l'autre côté de la salle. Un escabeau permet aux enfants d'accéder facilement à la momie.
© Musée d'Yverdon et Région
Photographe : Timothy Pönitz

La scénographie prend en compte l'architecture circulaire de la tour abritant la collection. Il n'y a qu'un seul accès et le visiteur n'est pas confronté directement à la momie, mais à son cercueil, placé à la verticale, dans une caisse en bois évoquant une caisse de transport. Pour arriver à la momie, il faut contourner cette installation. Les textes de salles annoncent par ailleurs la présence de cette momie. Une personne ne souhaitant pas être confrontée à des restes humains peut donc tout à fait l'éviter tout en découvrant quand même les autres objets exposés.

Comme dans le cas de Tjesmutperet, la momie de Nes-Shou a été démaillotée à son arrivée à Yverdon. Cependant, celle-ci garde un intérêt égyptologique dans la mesure où le corps est également emmailloté dans un papyrus, toujours en place, sur lequel est reproduit le livre des Morts. La momie est donc placée à l'horizontale dans une caisse en bois pourvue d'un couvercle transparent. L'éclairage vient mettre l'accent sur les parties du corps recouvertes de papyrus tout en laissant dans la pénombre celles à nu (fig. 4).

Figure 4 - La partie inférieure de la momie de Nes-Shou. Le papyrus entourant le corps est bien visible ainsi que le reflet du spot lumineux éclairant cette partie du corps.
© Musée d'Yverdon et région
Photographe : Timothy Pönitz

À Yverdon, l'exposition du corps de la momie s'est faite en tenant compte du discours scientifique, de la demande politique et surtout du public. En cachant la momie, celle-ci serait en quelque sorte confisquée par la profession. Voilà pourquoi peu d'autres scénarios ont été envisagés. Cacher ou ranger la momie était l'option favorisée par les professionnels du domaine, mais à Yverdon cette momie est si familière que les gens veulent la voir. Selon Vincent Fontana, directeur du Musée d'Yverdon et région, ne pas la montrer aurait été encore plus voyeur en créant un fantasme. La scénographie choisie vient préserver la dignité des restes humains tout en soulignant « (…) qu'à partir du moment où un corps humain rentre dans un musée, il devient de facto un objet de musée ». Le directeur précise : « Il ne s'agit pas de juste exposer le corps, mais de lui faire dire quelque chose ».

Quelle est donc la teneur de ce discours ? À Yverdon, la momie est davantage liée aux questions politiques, coloniales et funéraires qu'à l'égyptologie pure[12]. « On est obligé de considérer Nes-Shou comme un élément de l'histoire régionale qui est liée au trafic colonial » précise Vincent Fontana. Voilà pourquoi d'autres objets, plus modernes, sont exposés avec la momie et son trousseau funéraire. Il s'agit d'objets ayant appartenu à trois Yverdonnois ayant vécu en Égypte au 19e siècle. De plus, les vitrines dans lesquelles sont présentés la momie et son cercueil évoquent des caisses de transport. Cette évocation rappelle d'une part que la momie vient d'ailleurs et qu'elle pourrait éventuellement repartir. Mais cette scénographie est aussi une manière de prendre du recul. Elle présente une perspective sur le long terme dans laquelle cette exposition n'est qu'une étape dans la vie de cette momie.

[12] Le musée ne possède qu'une cinquantaine d'objets égyptologiques acquis sur le marché de l'art dans les années 1970-1980. Des démarches vont être effectuées pour proposer de les restituer. Propos recueillis auprès de Vincent Fontana.

Dans une perspective plus proche, la scénographie actuelle autour de la momie sera légèrement adaptée afin de s'intégrer au mieux au projet de refonte de l'exposition permanente du musée à l'horizon 2026-7.

4. Plusieurs cultures associées : le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN)

Cette refonte, le Musée ethnographique de Neuchâtel l'a vécue il y a quelques années. Son exposition permanente (ou de référence) intitulée *L'impermanence des choses* a été inaugurée en novembre 2017. Elle est « centrée sur les collections faisant intervenir l'histoire de l'Institution, les fantômes qu'elle abrite, les enjeux qu'elle recouvre et les pratiques sociales qu'elle analyse[13] ». Le découpage géographique est abandonné au profit de thématiques englobant différentes civilisations.

Présents à Neuchâtel depuis 1838, la momie de Nakht-ta-Netjeret[14] et le cercueil qui lui est associé sont un don du compte James-Alexandre de Pourtalès-Gorgier[15]. La provenance exacte de la découverte de cet ensemble ainsi que son contexte d'arrivée en Europe n'est pas clair. Dans une lettre écrite à son frère, James-Alexandre se contente de mentionner qu'il s'est « procuré ce monument au quart de sa valeur »[16].

Les deux éléments du cercueil, le couvercle et la cuve, ne font pas partie du même ensemble origine comme l'illustre leurs dimensions différentes. De plus, les noms et titres sur le couvercle ne correspondent pas à celui retrouvé sur le scarabée de cœur de la momie, découvert lors du démaillotage partiel de la momie en 1900. Contrairement aux cas de Genève et Yverdon, la momie a été presque entièrement réemmaillotée. Seul le visage avec ses yeux incrustés a été laissé à nu.

La momie a fait l'objet de deux études radiographiques, la première en 1998 et la seconde en 2015[17]. Le résultat de cette dernière étude a été pleinement intégré dans la scénographie actuelle.

[13] https://www.men.ch/fr/expositions/a-laffiche/limpermanence-des-choses consulté le 1er avril 2024.
[14] N° inv. MEN Eg.185.c
[15] N° inv. MEN Eg.185.a et b. Pour la petite histoire, le donateur est le grand-oncle de Marguerite Naville, née Pourtalès., épouse de l'égyptologue genevois Édouard Naville qui a traduit les textes inscrits à l'intérieur du cercueil de Tjesmutperet.
[16] SIEGMANN 2017.
[17] SEILER – ÖHRSTRÖM – BÖNI – RÜHLI 2021.

4.1. *Scénographie : ombre et lumière*

Bien que le MEN partage des problématiques communes avec les musées historiques vus jusqu'à présent, il les aborde de manière différente. Il interroge notre rapport à l'exposition du corps humain et à la mort en faisant dialoguer différentes cultures sans pour autant embrasser une perspective purement comparatiste.

Dans ce contexte, la momie de Nakht-ta-Netjeret apparaît deux fois (fig.5). Aucune magie pharaonique n'est à l'œuvre : le visiteur, dès son arrivée dans l'exposition, est accueilli par une version numérique de la momie. L'écran est placé sur installation reprenant les dimensions d'un cercueil antique et présente différentes vues du scanner de 2015. Ce défilement évoque le démaillotage de 1900 tout en allant plus loin puisqu'il nous permet de visualiser l'intérieur du corps, sous la peau. Ce diaporama, présenté sur un fond blanc très lumineux, est entouré de plusieurs photographies de personnes pour souligner l'importance de l'image, et en particulier des photographies dans le travail des ethnologues pour faire « entrer les hommes et les femmes qu'ils étudiaient dans les musées (…)[18] ».

Figure 5 - À gauche : Salle 1 de l'exposition de référence du MEN. L'écran présentant la momie est entouré de portraits photographiques.
À droite : La momie de Nakht-ta-Netjeret entourée des statuettes provenant d'autres cultures.
© Alain Germond / Musée d'ethnographie de Neuchâtel

L'Au-delà est à nouveau évoqué un étage plus haut dans une salle à la lumière plus tamisée. La momie est placée à l'écart du circuit de visite et, comme dans le cas du Musée d'Yverdon et région, le visiteur peut choisir d'éviter cet espace sans renoncer au reste de l'exposition. Cette fois, c'est la véritable momie qui est présentée. La scénographie se transforme en mise en scène théâtrale. La momie, protégée dans une vitrine, est entourée de figurines issues d'autres cultures pour former une scène de veillée funèbre.

Plusieurs similitudes se dégagent dans le traitement scénographique des momies de Neuchâtel et Yverdon. Dans les deux cas, le visiteur peut choisir de s'y confronter ou au contraire de contourner l'expostion. La seule différence réside dans le fait qu'au MEN, la

[18] Texte de salle de l'espace *Au-delà* du MEN.

version numérique de la momie accueille le visiteur dès la première salle. Dans les deux musées, l'éclairage est mis à profit pour souligner ou masquer certains aspects de la momie. Au MYR, les parties du corps couvertes de papyrus sont mises en avant tandis que la tête est laissée dans l'ombre. Au MEN, l'éclairage est tamisé et attire l'attention sur les statuettes entourant le corps de Nakht-ta-Netjeret. Enfin, les textes de salle nous renseignent à la fois sur la provenance et l'histoire des momies ainsi que sur les démarches et réflexions entreprises par le Musée. Ces principes sont également appliqués dans l'une des institutions égyptologiques d'importance mondiale, le *Museo Egizio* de Turin (ME).

5. Une collection renommée mondialement : le *Museo Egizio* de Turin (ME)

Les observations faites à Yverdon et Neuchâtel se retrouvent à Turin sur une échelle beaucoup plus importante : les collections du comptent près de 40'000 objets dont 15'000 sont exposés. Parmi ces objets, 21 momies humaines sont dénombrées[19]. La nouvelle exposition de référence a été inaugurée en 2017 et s'étend sur quatre étages. Elle présente l'histoire de l'institution, des collections ainsi qu'un panorama chronologique de la civilisation égyptienne.

5.1. *Des momies au service de plusieurs discours*

La première momie rencontrée est placée dans l'espace consacré à l'histoire de l'institution. La momie est visible et placée dans une vitrine au centre dans la salle. La manière d'exposer le corps dans son cercueil grand ouvert renvoie à la scénographie de la fin du 19e siècle telle qu'elle apparaît sur une toile réalisée par Lorenzo Delleani présentée à l'entrée de la salle (fig.6)[20]. Dans cette optique, la momie est accompagnée d'autres objets (stèles, portes, papyrus) identifiables sur la peinture.

[19] BONACINI 2016, P.251.
[20] N° inv. Provv. 3526

Figure 6 – À gauche : la salle 2 du Museo Egizio
© Museo Egizio
Photographe : Timothy Pönitz
À droite : détail de la toile de Lorenzo Delleani, Sala del Museo Egizio*, 1881, Museo Egizio, Provv. 3526.*
© Museo Egizio
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Quadro_di_Lorenzo_Delleani_CRS_0074.tif consulté le 2 avril 2024.

Il s'agit de la seule momie visible du musée qui ne soit pas indiquée à l'aide d'un pictogramme placé sur la vitrine (fig. 7). Le visiteur peut choisir d'éviter cette salle, mais au prix d'un détour peu évident. Les momies suivantes sont exposées dans une perspective égyptologique et chronologique. Elles apparaissent dans des vitrines présentant le trousseau funéraire et les offrandes retrouvées dans différentes tombes couvrant une grande partie de la chronologie égyptienne. L'éclairage n'est pas spécialement conçu pour l'exposition de restes humains. De plus, même si certaines vitrines peuvent être évitées, d'autres sont placées dans des passages obligés du parcours de visite. Cependant, ces momies étant toutes encore emmaillotées, le visiteur n'est pas confronté à un corps humains. L'épaisseur des bandages crée une distance tout en atténuant leur individualité.

Figure 7 - Pictogramme placé sur les vitrines
© Museo Egizio
Photographe : Timothy Pönitz

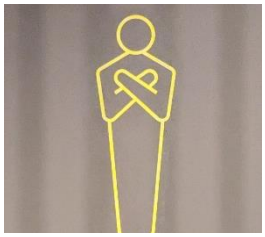

Figure 8 - Pictogramme avertissant le visiteur à l'entrée de la galerie des momies
© Museo Egizio
Photographe : Timothy Pönitz

Le troisième espace présentant des momies mêle une perspective muséologique et scientifique. Il s'agit d'une galerie annexe présentant des momies arborant des caractéristiques humaines clairement identifiables. Le visiteur est prévenu dès l'entrée de la présence de restes humains (fig. 8). Cet avertissement est accompagné d'un texte de salle présentant les réflexions menées par le musée ainsi que les résultats d'un sondage mené auprès des publics concernant l'exposition de restes humains.

Dans la galerie, l'éclairage est cette fois au service de la scénographie. L'espace est laissé dans une semi-obscurité tandis que les corps sont éclairés d'une lumière tamisée (fig. 9). Les vitrines sont encastrées dans la paroi, à la manière de niches funéraires. L'installation est complétée par des écrans placés à la verticale de part et d'autre des vitrines. Comme au MEN, ils présentent les résultats des scanners et études effectuées sur ces restes humains ainsi que des informations contextuelles.

Figure 9 - Espace consacré aux restes humains
© Museo Egizio
Photographe : Timothy Pönitz

6. Des solutions alternatives à l'exposition des momies

Les cas de Genève, Yverdon, Neuchâtel et Turin ont permis de passer en revue les pratiques favorisées par les institutions muséales lorsqu'elles choisissent d'exposer des momies égyptiennes. Cependant, d'autres solutions sont parfois envisagées et appliquées, notamment la restitution et la réinhumation.

6.1. *Restitutions : le retour de la momie*

En contexte égyptologique, Shepeneset, la momie détenue par la Bibliothèque de l'abbatiale de Saint-Gall, a été au centre d'un débat largement repris par les médias à l'automne 2022. Le metteur en scène Saint-Gallois Milo Rau a lancé une pétition réclamant le retour de la momie en Égypte. Cependant ni la Bibliothèque ni les autorités égyptiennes n'ont entamé les démarches qui pourraient aboutir au retour de la momie en terre égyptienne. Saint-Gall ne fait pas office d'exception dans la mesure où très peu de momies égyptiennes sont restituées par des institutions muséales suisses ou étrangères.

Pourtant, les restes humains sont considérés comme des biens culturels dans la convention de Paris[21]. De plus, des démarches similaires ont été entreprises par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) avec le Chili et la Bolivie pour restituer des momies issues de ces deux pays[22]. Pourquoi dès lors si peu de momies égyptiennes retournent-elles en Égypte ?

Du point de vue juridique, *L'accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte concernant l'importation et le transit illicites ainsi que le retour d'antiquités à leur lieu d'origine* a été signée en 2010[23]. Seuls les objets sortis d'Égypte après cette date sont concernés par cet accord[24]. Or les différentes momies égyptiennes présentes en Suisse sont arrivées aux XIXe et XXe siècles. De plus, sur le plan juridique, leur acquisition par les institutions muséales était parfaitement licite pour l'époque.

Deux momies ont bien été restituées par la Suisse en 2003, mais il s'agissait d'une prise en lien avec un important trafic de biens culturels faite aux Ports-Frans de Genève[25]. Cette même année, l'Université d'Atlanta a restitué la momie (présumée) du pharaon Ramsès I[26]. Ces deux exemples résument la politique du gouvernement égyptien en matière de retour des biens culturels : la lutte contre le trafic et le retour des momies royales. Cela ne veut pas pour autant dire que le gouvernement égyptien ne se concentre que sur les cas les plus emblématiques. Des demandes de restitutions d'objets sont faites à des institutions publiques et privées. À l'heure actuelle, aucune ne concerne les différentes momies abritées en Suisse. De manière officieuse, les autorités égyptiennes estiment même que ces momies de personnages secondaires promeuvent davantage la civilisation égyptienne en restant à l'étranger plutôt qu'en les rapatriant en Égypte où elles ne pourraient rivaliser avec l'aura de Ramsès II ou Toutankhamon.

6.2. *Réinhumer le corps ?*

Tjesmutperet est donc bien partie pour rester encore plusieurs années à Genève. Mais ce séjour doit-il forcément se passer dans un musée ? Ces dernières années, à Genève,

[21] https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2004/357/fr consulté le 2 avril 2014.
[22] https://www.letemps.ch/suisse/geneve/le-musee-d-ethnographie-de-geneve-restitue-trois-momies-mal-acquises-a-la-bolivie consulté le 2 avril 2014 ; https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-37303.html consulté le 2 avril 2014.
[23] https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/257/fr consulté le 2 avril 2014. Les momies et parties de momies sont considérées comme des biens culturels au point XI de l'annexe.
[24] Les informations sur le cadre légal sont tirées d'un entretien avec Marc-André Renold, professeur à l'Université de Genève et spécialiste du droit de l'art, le 9 février 2024.
[25] https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-93418.html consulté le 2 avril 2014.
[26] https://www.nouvelobs.com/monde/20031026.OBS8728/la-momie-de-ramses-ier-de-retour-d-exil.html, consulté le 2 avril 2014.

plusieurs restes humains issus de collections coloniales ont été réinhumés. En novembre 2013, le MEG a ainsi procédé au cimetière Saint-Georges à l'inhumation de restes humains originaires du Chili[27]. L'Université de Genève (UNIGE) a suivi le même chemin en décembre 2019 dans le cas d'une tête khoïsane[28]. La momie de Tjesmutperet pourrait-elle connaître le même destin ? Plusieurs arguments viennent infirmer cette hypothèse.

Les cas du MEG et de l'UNIGE sont exceptionnels. L'inhumation de 2013 concerne des restes humains dans un état beaucoup trop précaires pour être restitués à leur pays d'origine. De plus, ce lot n'est jamais entré dans les collections du MEG. Il s'agissait d'une collection privée acquise illégalement et proposée à la vente au MEG. L'institution a convaincu le propriétaire de lui en faire don et a ensuite procédé à la restitution d'une partie en 2011 et l'inhumation du reste en 2013.

Des raisons politiques expliquent pour leur part le cas de l'UNIGE de 2019. L'origine de la tête et les circonstances qui ont mené à son arrivée à Genève sont inconnues. L'ethnie à laquelle appartient ce reste humain n'a donc pu être déterminée avec précision. Or le gouvernement sud-africain exige qu'un groupe d'intérêt reconnaisse cette tête comme lui appartenant et fasse la demande de son rapatriement pour entamer les démarches. De plus, « les spécialistes sud-africains mettent toutefois en garde contre une telle démarche qui risquerait de susciter des réactions violentes dans les milieux nationalistes souvent prompts à exploiter ce genre d'événements.[29]» Le rectorat de l'UNIGE prend donc la décision en novembre 2013 de sortir la tête des collections anthropologique de l'université afin de procéder à son inhumation au cimetière Saint-Georges au mois de décembre.

La situation de Tjesmutperet diffère de ces deux cas. La momie fait partie de la collection du MAH et a acquis un statut patrimonial protégé notamment par le code de déontologie de l'ICOM. De plus, l'acquisition de la momie par la Ville de Genève est documentée et comme vu précédemment, licite. Enfin son corps est bon état comme l'a montré un récent examen visuel.

À ses arguments muséologiques, vient s'ajouter un argument que je qualifierais d'eschatologique. Même si réinhumer la momie ne parait pas choquant à nos yeux, il faut garder en tête qu'il s'agit de notre perception et que celle-ci diverge en de nombreux points de la conception égyptienne de la survie dans l'au-delà. Comme vu dans l'introduction de ce travail, en Égypte ancienne, la survie de l'âme dépend de la conservation du corps. Selon cette conception, en (ré)inhumant le corps de Tjesmutperet, nous la condamnerions à la

[27] VOS – MONNET 2020, p. 38.
[28] VOS – MONNET 2020, p. 24-28.
[29] VOS – MONNET 2020, p. 28.

décomposition et à une nouvelle mort, définitive cette fois. Cette perspective serait la plus abominable qui soit pour un Égyptien de l'Antiquité.

L'Université de Genève a justement été confrontée à un cas de figure dans laquelle les conceptions occidentales se sont heurtées aux croyances d'un peuple d'Afrique centrale. Lors de l'examen de ses collections anthropologiques à la recherche de cas sensibles, l'UNIGE a, en plus de la tête khoïsane, relevé la présence de sept cadavres pygmées dont l'identité est connue[30]. Dans un premier temps, l'Université a donc proposer de restituer ces restes aux Mbuti, leur clan d'origine et de procéder à leur réinhumation. Or ces derniers ont refusé pour des raisons religieuses[31]. À leurs yeux il n'est possible d'enterrer un ancêtre qu'une seule fois. Il a donc été convenu que les squelettes deviennent la propriété de l'Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo tout en restant conservés en prêt dans les réserves de l'UNIGE. Il est question de transférer ces restes au musée de Kinshasa dans un avenir proche. Plusieurs points relatifs à la justice transitionnelle doivent également encore être réglés entre l'UNIGE et le peuple Mbuti.

7. Conclusion : quel avenir pour ce témoin du passé ?

La présentation de ces différents cas permet de mieux prendre en compte les tenant et aboutissant de la question de l'exposition des momies égyptiennes. À ce jour, rien n'indique que le séjour genevois de Tjesmutperet va s'interrompre. Celui-ci se poursuivra par ailleurs au MAH et non pas au cimetière Saint-Georges. Mis à part ces deux certitudes, d'autres questions restent ouvertes. Le corps doit-il être exposé et si oui, de quelle manière ? Il n'existe pas de réponse unique ou de solution miracle. Les momies cristallisent des problématiques scientifiques, historiques, coloniales, éthiques ou encore sociales. Les réponses vont varier d'une institution à l'autre en fonction de son histoire, de l'orientation qu'elle veut donner à ses expositions ou encore de l'attente du public. Les trois musées présentés dans ce travail ont chacun fait leurs choix. Yverdon privilégie les liens entre la momie et l'histoire locale. Neuchâtel fait dialoguer différentes cultures entre elles tandis que Turin, à une autre échelle, aborde notamment des aspects plus égyptologiques.

Malgré ses différences, les scénographies mises en place par ces institutions partagent plusieurs similarités :

- Les momies sont laissées visibles, mais le visiteur en est informé et a la possibilité d'éviter la zone concernée.

[30] VOS – MONNET 2020, p. 30.
[31] Information recueillie auprès du Prof. Marc-André Renold.

- L'éclairage est mis à profit soit pour mettre en avant les éléments significatifs de la momie, comme dans le cas d'Yverdon, ou pour créer une atmosphère plus tamisée comme à Neuchâtel et Turin.
- Les textes de salles sont détaillés et les sites internet riches en informations. Ils évoquent notamment les liens avec l'histoire de l'institution et de la ville ainsi qu'avec la discipline scientifique concernée.

Cette importance accordée à la communication et à la médiation est, à mes yeux, le point névralgique de la question. Le visiteur est placé au centre de la démarche. Or, il n'est pas rare que les spécialistes de la question, qu'ils soient muséologues ou scientifiques, monopolisent le débat sans tenir compte de l'envie du public. Or, le musée est au service du public, d'où l'importance de prendre ses choix en compte. À Yverdon, la population est si attachée à Nes-Shou, qu'il aurait été inconcevable de la remiser dans les réserves. Mais il ne s'agit pas non plus de faire preuve de démagogie en se pliant uniquement à la volonté du plus grand nombre. Les musées ont également une mission éducative et participent à l'évolution des mentalités. L'importance n'est donc pas de présenter la solution qui plairait le plus au public, mais de présenter la démarche et le raisonnement au visiteur afin qu'il puisse se forger son opinion en toute connaissance de cause. Grâce à ces efforts, ces momies acquièrent une nouvelle dimension en devenant également un témoignage de l'histoire de l'institution qui les héberge aujourd'hui.

Cette approche muséologique ne résout cependant pas la question très sensible de la paix des morts. Là encore, le débat est vase et passionné. Le cas des squelettes Mbuti nous incite néanmoins à prendre du recul et à ne pas projeter nos conceptions éthiques et eschatologiques sur d'autres cultures. Le meilleur moyen d'y parvenir est bien entendu par le dialogue, dans le cas de civilisations ou clans existant encore aujourd'hui. Or nous sommes séparés de l'Égypte ancienne par plusieurs millénaires. La compréhension du mode de pensée de cette civilisation, même partielle, dépend donc des vestiges matériels, dont les restes humains, qu'elle nous a laissés. À ce titre les momies jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un cercle vertueux. Tout d'abord, elles continuent de livrer des informations nous permettant de mieux comprendre l'Égypte ancienne. Cet apport de connaissances permet aux égyptologues et muséologues de faire évoluer les musées et les expositions qu'ils abritent. Cette évolution permet de maintenir l'intérêt du public et de susciter de nouvelles vocations de scientifiques dont les travaux continueront à faire évoluer notre compréhension de cette civilisation qui n'a pas fini de nous faire rêver.

8. Bibliographie

BONACINI, Paolo (éd.) (2016). **Museo Egizio**. Modena : Franco Cosimo Panini Editore.

CHAPPAZ, Jean-Luc (2003). **« La diligence, l'autruche et la momie empaillée. Aux origines de la collection d'antiquités égyptiennes »,** in : *Voyages en Égypte de l'Antiquité au début du XXe siècle*. Genève : La Baconnière. P. 98–117.

KÜFFER, Alexandra (2006). **« Sous la protection de Nout, déesse du ciel : le trousseau funéraire du prêtre Nes-Shou au Musée d'Yverdon et région »**. Archéologie Suisse, vol. 29, nº 3. P. 2–13.

QUINCHE, Joanie (2024). **Un repos devant les yeux du monde. Les momies égyptiennes exposées dans les musées suisses, étude de cas du Musée d'Yverdon et région.** Mémoire de master en études muséales. Université de Neuchâtel. Non publié.

RAMSEYER, Denis, ROGGER, Isadora, CHAPPAZ, Jean-Luc (2013). **« Les antiquités égyptiennes en Suisse »,** in : Marc Antoine Kaeser (dir.), *Fleurs des pharaons. Parures funéraires en Égypte antique*. Hauterive : Laténium. P. 93-100.

SEILER, Roger, ÖHRSTRÖM, Lena, BÖNI, Thomas et RÜHLI, Frank (2021). **« Examen tomographique de la momie de Nakht-ta-Netjert »**, in : Isadora Rogger (éd)., *L'Égypte au MEN : regards croisés*. Neuchâtel : Musée d'ethnographie de Neuchâtel. P. 268–273.

SIEGMANN, Renate (2021). **« Le cercueil "Patchwork" d'un serviteur du premier prophète d'Amon »**, in : Isadora Rogger (éd)., L'Égypte au MEN : regards croisés. Neuchâtel : Neuchâtel : Musée d'ethnographie de Neuchâtel. P. 254–267.

VERNUS, Pascal (2009). **Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne**. Paris : Plon.

VOS, Anton, MONNET, Vincent (2020). **« Restes humains. La dignité retrouvée ».** Campus, n°40. P. 22-43.